

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DES FLOTTILLES
PELAGIQUES INDUSTRIELLES EN 1987 DANS
LA Z.E.E. MAURITANIENNE

PAR

P. CHAVANCE

R E S U M E

En 1987, 59 chalutiers pélagiques (62-102 m, 2000-3880 cv) ont opéré dans la ZEE mauritanienne. Trois pays sont représentés: l'URSS, la Roumanie et l'Allemagne de l'Est. Les captures totales atteignent 441473 tonnes dont 66,5% est pêché par les soviétiques, 26,3% par les roumains et 7,2% par les allemands de l'Est. Les chinchards (Trachurus sp et Decapterus rhonchus) prédominent dans les captures avec 50,8%, les sardinelles en représentent 14,9% et la sardine 7,7%. L'activité des flottilles est apparue, comme en 1986, très marquée par les saisons hydrologiques.

1. Introduction

Ce document présente les données disponibles concernant l'effort, les captures et les prises par unité d'effort en 1987 des flottilles pélagiques industrielles, flottilles thonières exclues, dans les eaux mauritaniennes. Cet article fait suite à celui publié sur le même sujet concernant l'année 1986 (Chavance et al. 1988).

2. Origine et traitement des données

Les données proviennent principalement des observations réalisées par les contrôleurs embarqués de façon obligatoire pour tout navire étranger opérant en ZEE mauritanienne. Ces contrôleurs fournissent pour chaque jour de pêche les données suivantes:

- identification du navire
- date
- position géographique (moyenne)
- nombre de coups de chalut
- nombre d'heures de pêche
- quantité congelée par catégorie d'espèce
- quantité totale pêchée
- composition spécifique des quantités mises en farine en pourcentage.

Le système des contrôleurs a permis en 1987 au CNROP de couvrir de l'ordre de 57% des jours de pêche pour les flottilles soviétiques et 13% pour la flottille roumaine. Pour la flottille de l'Allemagne de l'est, des données supplémentaires fournies par les capitaines de pêche nous ont permis de couvrir 78% des jours de pêche.

Le traitement des données est identique à celui indiqué par Chavance et al. (1988) à l'exception des compositions spécifiques qui sont, ici, calculées d'après les déclarations des contrôleurs et non d'après les statistiques officielles. En outre la standardisation de l'effort de pêche est faite sur la base de la p.u.e. mensuelle des RTMA soviétiques au lieu de la p.u.e. annuelle des mêmes unités utilisée dans l'article ci-dessus, pour tenir compte des importantes fluctuations mensuelles de ce paramètre.

Le traitement des données a été effectué sur ordinateur à l'aide d'un programme écrit en DBase III+ développé au CNROP. Les données de base utilisées dans cet article seront publiées courant 1988 par le CNROP.

La figure 1 indique les carrés statistiques utilisés pour le traitement ainsi que les zones de pêche interdite. Celles-ci ont été modifiées par décret du 23/06/1987 afin de protéger les fonds inférieurs à 30 m dans la partie nord de la ZEE. On utilisera dans la suite de cet article la distinction entre la région nord et la région sud, la limite entre ces deux régions

A

B

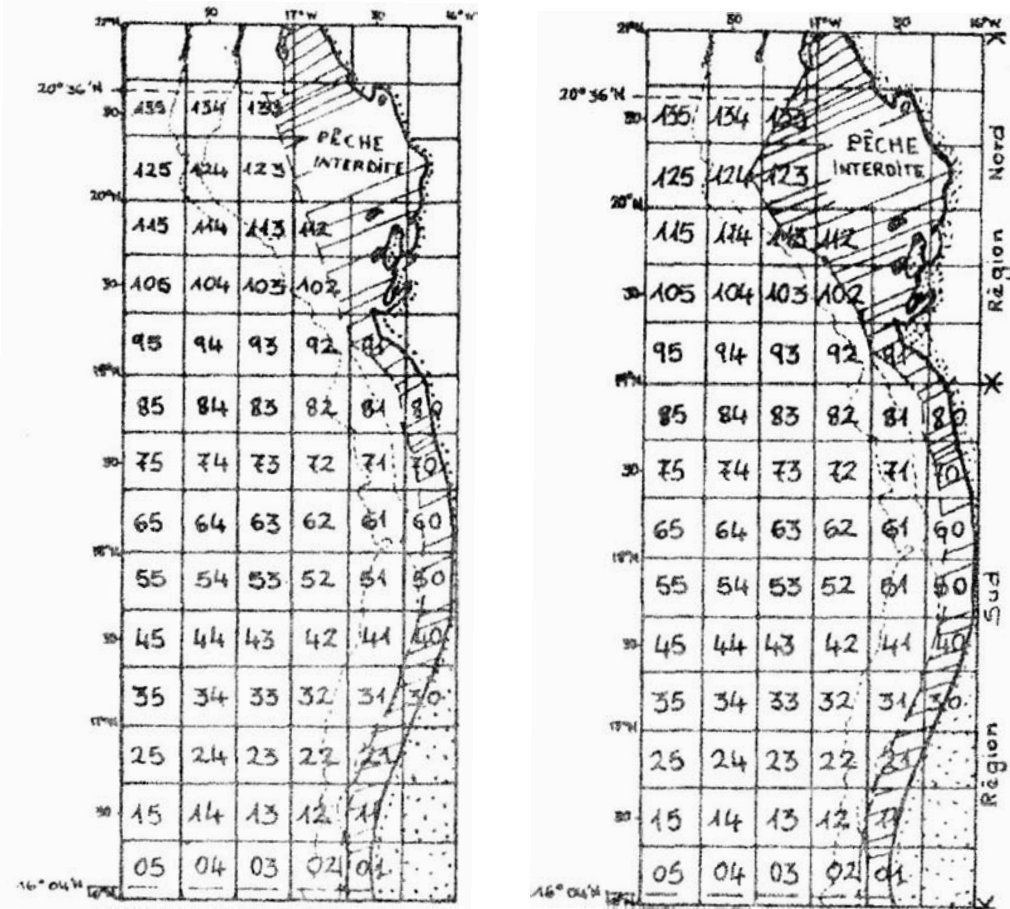


Figure 1: Carrés statistiques utilisés et indication des zones de pêche interdite aux chalutiers pélagiques en 1987 .
A, jusqu'au 30 juin; B, à partir du 1er juillet.

Tableau 1 : Types de chalutiers p lagiques industriels ayant op r  en ZEE mauritanienne en 1987 avec leurs principales caract ristiques (sources : soci t s et MPEM).

Nation	Type	Long (m)	Long (m)	TJB	Cv	Cales (m ³)	Equip.	Ann�e de Const.
Roumanie	RTMS	102	15.2	3163	3880	1421	88	1976-84
R D A	RTMS	102	15.2	3200	3880	1298	88	1976-82
U R S S	RTMS	102	15	3019	3880	1100	87-92	1973-81
	RTMA	82	14	2100	2320	600	80-96	1966-75
	BMRT	85	14	2400	2000	600	91-93	1964-69
	STM	62	14	1900	2400	300	38-40	1984-85

région sud correspondant à 19°N qui est utilisée pour séparer la zone Copace 34.1.3 (nord) de la zone Copace 34.3.1 (sud).

3. Résultats

3.1. Les flottilles

Les flottilles pélagiques industrielles ayant opéré en 1987 sont composées de chalutiers congélateurs de 62 à 102 m de longueur et de 2000 cv à 3880 cv de puissance (tableau 1). Les types de navires sont homogènes; ce sont des RTMS (102 m, 3880 cv), des RTMA (82 m, 2320 cv), des BMRT (85 m, 2000 cv) et des STM (62 m, 2400 cv).

Trois nationalités sont représentées en 1987 contre cinq l'année précédente; ce sont: l'URSS, la Roumanie et la République Démocratique Allemande (tableau 2). Ce tableau indique:

- d'une part, le nombre de navires autorisés par pays et par type pour les périodes 86-87 et 87-88, le renouvellement des accords de pêche ayant lieu en cours d'année civile,

- d'autre part, le nombre de navires ayant réellement exercé les années civiles 1986 et 1987. La différence, en 1987, entre le nombre de navires autorisés et celui des navires ayant opéré peut provenir, à la fois, des bateaux autorisés courant 1986 et terminant leur période et, du fait des remplacements de navires.

En 1987, 59 navires ont opéré contre 76 en 1986 soit une diminution de 22% en nombre.

3.2. L'effort de pêche

Les jours de pêche de chaque type et nationalité par mois sont indiqués figure 2 et tableaux 3 et 4, ainsi que l'effort total standard. On notera sur cette figure:

- l'arrêt de l'activité des STM soviétiques en juin 1987
- la forte baisse d'activité des BMRT soviétiques de mars à août et des RTMS et RTMA soviétiques en novembre-décembre
- la faible activité des roumains au 1^{er} trimestre
- l'activité réduite des allemands de l'est à partir de septembre.

L'effort total standard annuel est de 12369 jours (tableau 4), cet effort est de 9% supérieur à celui de 1986 (11341 j). On note deux pics d'activité, l'un de mars à mai et l'autre en octobre. Ces deux pics correspondent aux mois où les p.u.e. standards (RTMA soviétiques) marquent une chute. Le reste de l'année (cf. §3.4) l'effort est stable vers 900 jours standards par mois.

Comme l'indique la figure 3.1., la répartition spatiotemporelle de l'effort varie fortement. Si l'on excepte les

Tableau 2 : Composition de la flotte en 1987

Navires autorisés.

Type	RTMS		RTMA		BMRT		STM		AUTRES		TOTAL	
	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987
Nation	1987	1988	1987	1988	1987	1988	1987	1988	1987	1988	1987	1988
URSS	13	10	11	14	9	3	3	-	-	-	35	27
RDA	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
ROUMANIE	8	13	-	-	-	-	-	-	-	-	8	13
IRAK	3	-	4	-	-	-	-	-	-	-	7	-
NIGERIA	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	5	-
TOTAL	26	25	15	14	9	3	3	-	5	-	57	42

Navires ayant opéré

Type	RTMS		RTMA		BMRT		STM		AUTRES		TOTAL	
	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987
URSS	19	11	15	14	13	12	4	2	-	-	51	39
RDA	2	3	-	-	-	-	-	-	-	-	2	3
ROUMANIE	11	17	-	-	-	-	-	-	-	-	11	17
IRAK	3	-	4	-	-	-	-	-	-	-	7	-
NIGERIA	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	5	-
TOTAL	35	31	19	14	13	12	4	2	5	-	76	59

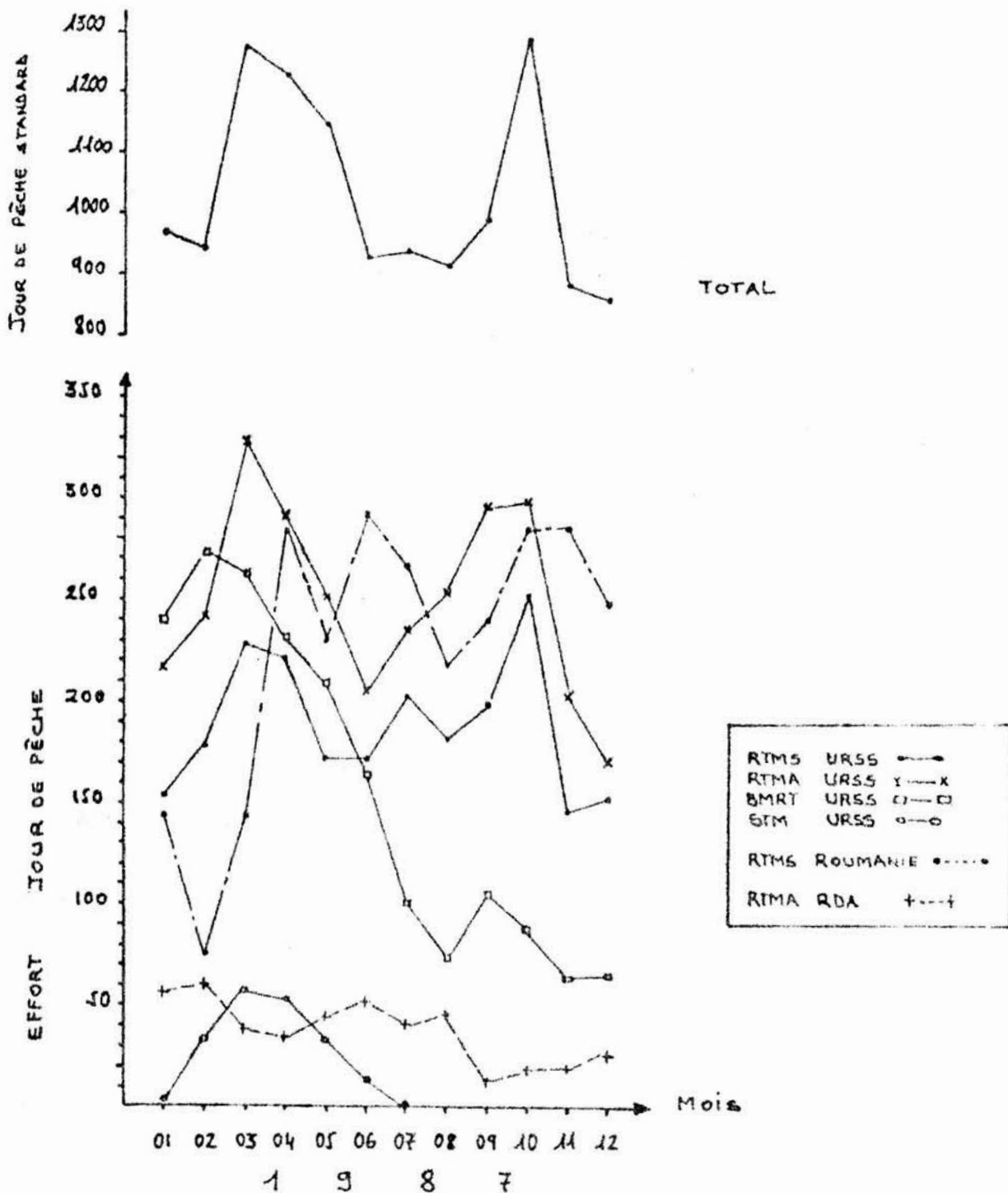


Figure 2 : Effort de pêche par type de nationalité en 1987 et effort de pêche total en unité standard.